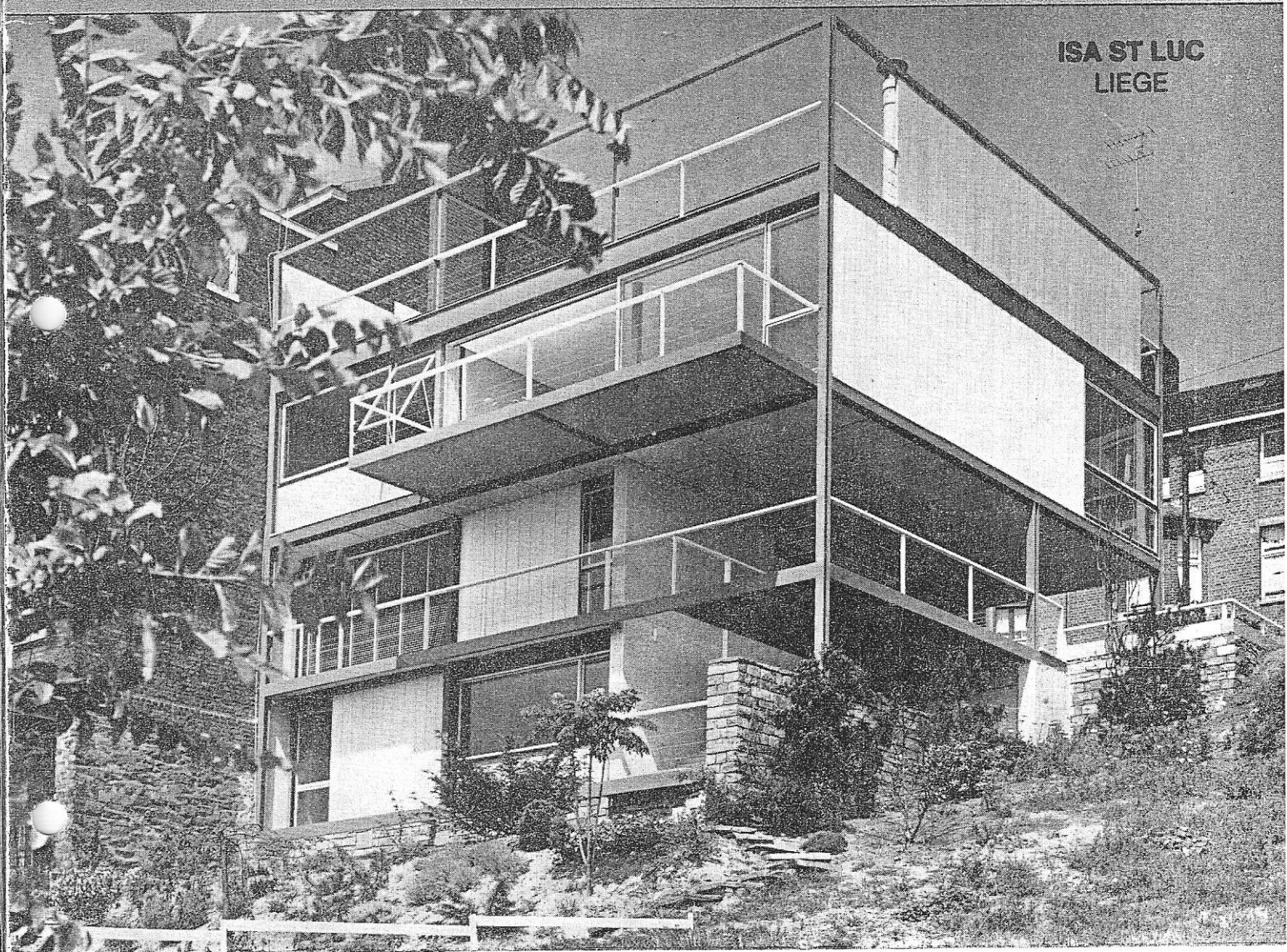


LA MAISON

REVUE MENSUELLE D'ARCHITECTURE DE DÉCORATION ET D'ART MÉNAGER

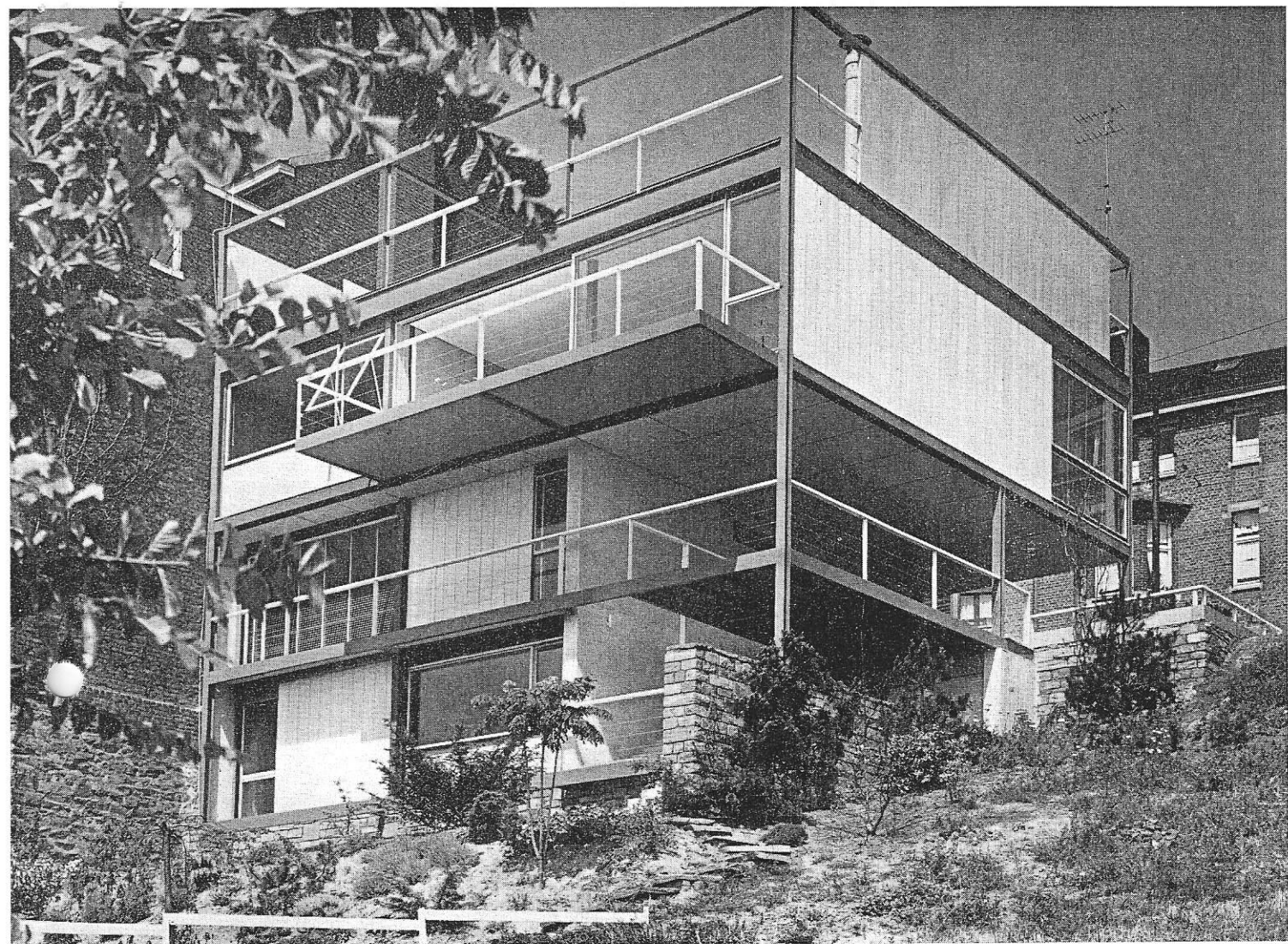


ISA ST LUC
LIEGE

Habitation familiale à Liège. — Architecte : J. Mozin (Groupe Égau).

Photo Francis Niffle, Liège

1960



Façade Sud vers le panorama et le jardin, façade Est vers le parc public.

Rue de CAMPINE

HABITATION FAMILIALE, A LIÈGE

ARCHITECTE : J. MOZIN (GROUPE EGAU)

Une construction d'un caractère décidé, viril, où tout est médité et raisonnable dans l'audace. Une architecture nette possédant un certain pouvoir de surgissement, comme une affirmation impérieuse de volonté, de vitalité.

Nous sommes loin d'une certaine modernité complaisante, indécise et fade. Que dans cette violence se forme un équilibre harmonieux, ne nous étonne nullement. Un tel équilibre est à l'image de la plastique même de Liège, la « Cité Ardente », dont le profil du sol aussi bien que les sites, perspectives et constructions essentielles ont une valeur pathétique et, pour qui sait les comprendre, une rigueur pleine de douceur et qui parfois « danse ».

L'immeuble est situé rue de Campine, en bordure de l'une des voies descendant à flanc de côteau vers le centre de la ville.

Il est accroché au-dessus du vallon de Ste-Walburge, lequel constitue l'avant-plan de l'un des plus remarquables panoramas de Liège. Les terrains entourant l'habitation susdite ont été acquis par la Municipalité et aménagés en un parc public. La largeur de la parcelle est de 16 mètres à front de voirie, dont 13 mètres bâtis. Une zone latérale de 3 mètres, en jardin, sert de liaison avec le parc.

La façade vers la ville est orientée au Sud.

LES PLANS.

Les locaux sont disposés sur un plan carré de 13 mètres sur 10,80 mètres.

Un escalier extérieur, indépendant, permet de gagner un petit appartement situé au niveau du jardin. Ce logement est habité par le père de l'architecte.

Lorsqu'elle vendit la parcelle, la Ville imposa à l'acheteur la construction de deux niveaux sur rez-de-chaussée, afin de terminer par une bâtisse à trois façades la rangée de maisons bordant la rue de Campine et limitant le panorama et le parc public. Mais aussi pour masquer le dernier pignon aveugle des constructions existantes.

Au rez-de-chaussée, la surface fermée, plus petite que celle de l'étage, ménage une terrasse et un large espace couvert où s'ouvre la porte d'entrée du hall.

De ce hall, largement éclairé, on accède à un vestiaire comportant une toilette, ainsi qu'à un bureau-studio orienté vers le beau panorama urbain.

Un garage susceptible de recevoir une voiture de volume normal et une voiture plus petite, s'ouvre du côté de la voie publique.

L'escalier, bien dégagé, conduit au premier étage. Il est séparé du living par une paroi de verre. Une large porte

coulissante en glace trempée fait participer l'escalier au volume de la salle à manger et de la salle de séjour.

La paroi Sud de ce living, large de huit mètres, est entièrement ouverte vers la ville.

Un châssis coulissant vitré, de 4 mètres de largeur, permet d'unir le living et le balcon en terrasse.

Du palier on gagne de plain-pied la cuisine située en façade Nord et les chambres à coucher.

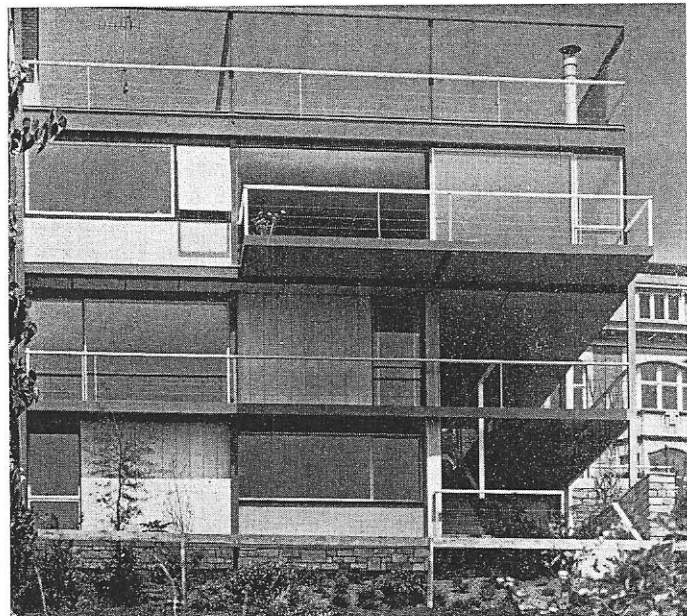
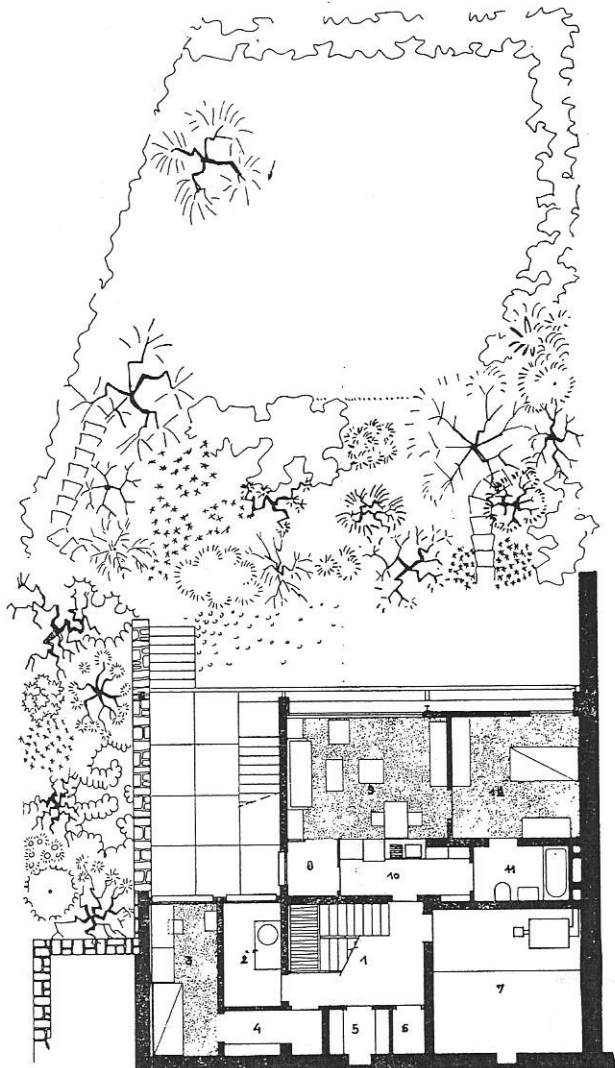
Le deuxième étage est aménagé en une vaste terrasse-solarium, fermée du côté de la rue par le massif de la cage d'escalier, et, latéralement, par un écran isolant fort bien le solarium de la curiosité des voisins.

Au niveau du jardin se trouve, comme il fut dit, un appartement bien combiné, quoique modeste, composant living, coin à cuisiner, chambre à coucher, salle de bains. Ce logement est accessible de l'extérieur. A ce niveau encore la chambre de la servante, la buanderie et les caves, appuyées au mur vers la rue.

LE PARTI CONSTRUCTIF.

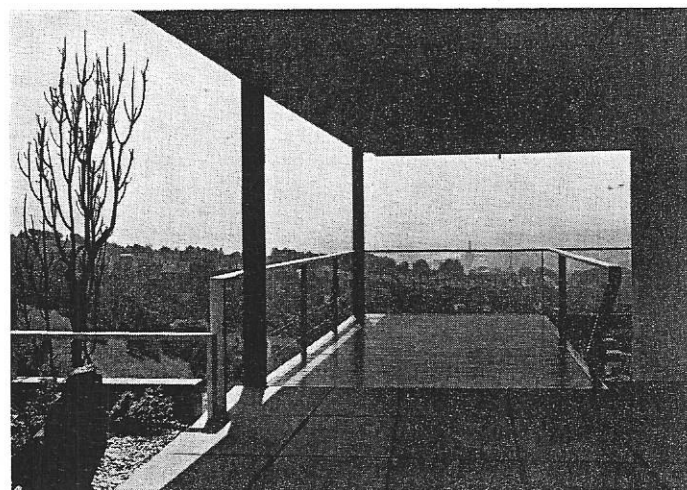
Le site étant englobé dans une zone soupçonnée d'instabilité, comme tous les terrains menacés de mouvements miniers, des fondations robustes et très étudiées s'imposaient. Puisqu'il s'agissait de sa propre demeure, l'architecte J. Mozin n'excluant aucune garantie, a prévu une

Plan du niveau jardin : 1 - Hall ; 2 - Buanderie ; 3 - Chambre de bonne ; 4 - Dégagement garde-robe ; 5 - Cave à provisions ; 6 - Cave des compteurs ; 7 - Cave de la chaufferie ; 8 - Sas ; 9 - Living ; 10 - Coin à cuisiner ; 11 - Salle de bains ; 12 - Chambre à coucher.



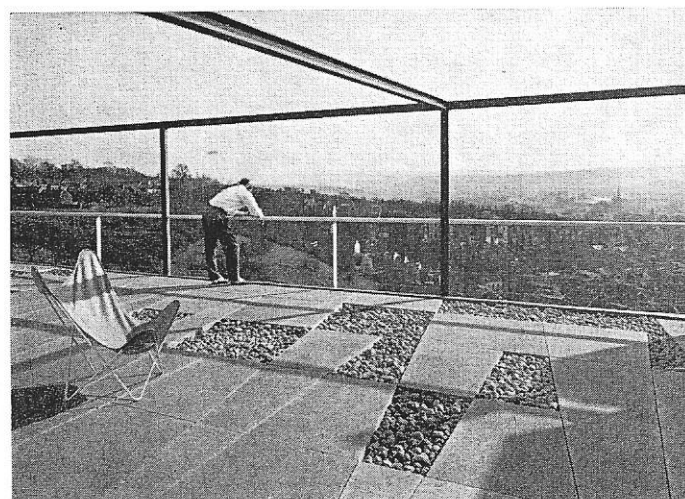
Ossature en acier, parois en tôle Skinplate.

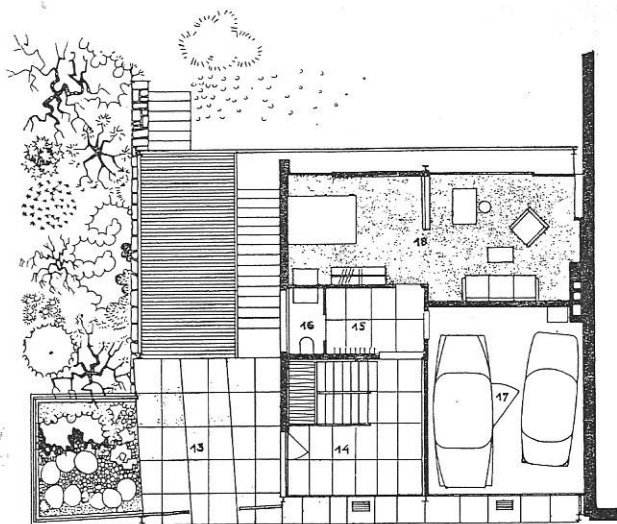
Photos Francis-Niffle.



Vue de l'entrée.

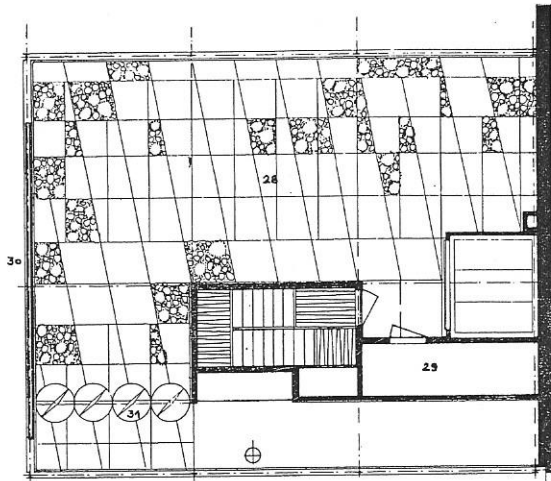
Ci-dessous : Terrasse-solarium sur toiture. Dallage Schokk beton et cailloux roulés des Carrières de l'Arbre St-Michel.





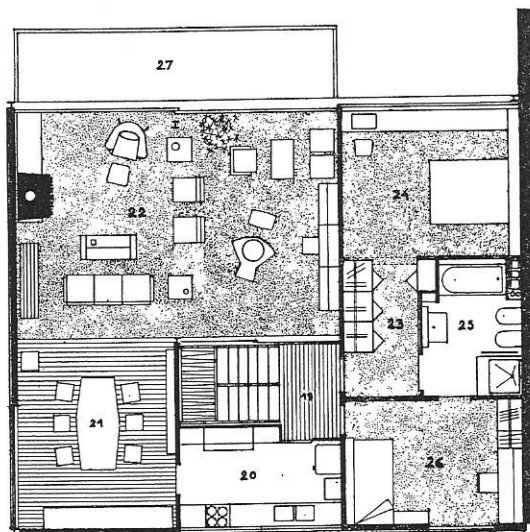
Ci-dessus :

Niveau rez-de-chaussée : 13 - Terrasse extérieure ; 14 - Hall ; 15 - Vestiaire ; 16 - Lavatory ; 17 - Garage ; 18 - Bureau-studio.



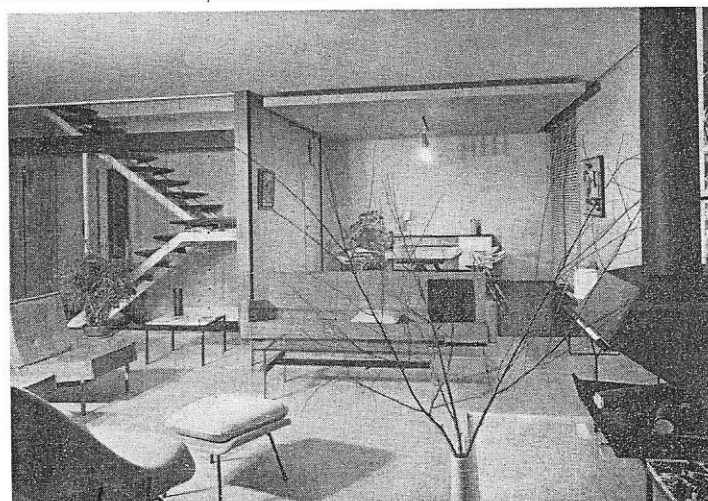
A droite et en haut :

Terrasse : 28 - Terrasse-solarium ; 29 - Débarras ; 30 - Ecran fixe ; 31 - Ecran mobile.



Ci-contre, à droite :

Etage : 19 - Palier ; 20 - Cuisine ; 21 - Salle à manger ; 22 - Living ; 23 - Sas garde-robe ; 24 - Chambre parents ; 25 - Salle de bains ; 26 - Chambre enfant ; 27 - Terrasse.



combinaison de puits et de poutres de répartition des charges en béton armé.

La construction tout entière répond à cette recherche de stabilité. L'ossature en acier métallisé est portée par un mur stabilisateur, en béton bouchardé, auquel est également accroché l'escalier d'accès au niveau inférieur et au jardin.

Les murs extérieurs, peu pesants, sont réalisés en éléments modulaires de tôle d'acier « Skinplate », revêtus d'un film plastique de teinte blanche appliquée à chaud. Ces éléments sont clippés à des rails verticaux étanches fixés à l'ossature. Le dispositif permet d'éliminer les risques de fissuration résultant de la nature du sol.

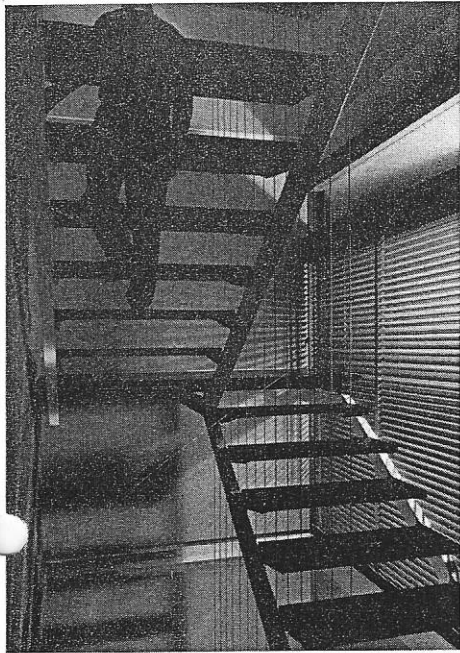
Une bonne isolation thermique fut obtenue par l'usage de matelas de soie de verre posés en sandwichs entre deux couches de roofing, destinées à le protéger des condensations.

Les parois intérieures sont construites en éléments de plâtre expansé « Porelith », posés à sec. Hourdis nervurés à coffrage perdu en « Durisol ». Ici l'isolation thermique et acoustique fut renforcée par une couche de soie de verre placée sous l'encorbellement du premier étage.

Vue du living et de la salle à manger. Un panneau coulissant en glace trempée sépare le living de la cage d'escalier.

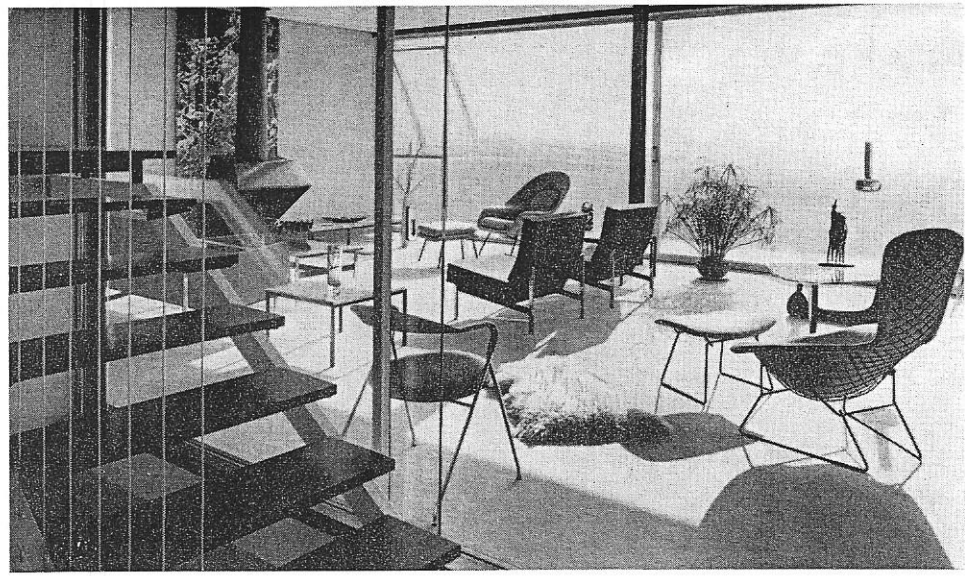
Un bel aspect du living. Le double vitrage isolant « Polyglass » en glace polie « Duplex » a été harmonieusement utilisé.

Photo Nelis-Frérôtte.



Cage d'escalier. Accès vers la terrasse de toiture.

Photo Francis-Niffle.



corps de l'escalier intérieur. Le parquet de la salle à manger, l'escalier et les paliers sont en wengé poli. Les sols du living et des chambres à coucher sont recouverts de moquette de laine.



Ceux qui comprennent une architecture sincère attacheront une valeur particulière à cette construction loyale, nette et claire dans son parti constructif comme dans son plan et les sobres aspects de son équipement.

Voilà bien une construction de caractère volontaire mais raisonnable, ne cachant rien de ses buts, de ses moyens, de ses servitudes.

Nous aimons son naturel et sa précision, la clarté partout répandue dans ses locaux bien agencés, les terrasses prolongeant l'intimité du logis — et cet isolement magnifique dans l'espace, entre le parc et le versant dévalant vers la ville. Devant un panorama aussi vaste et aussi noble les habitants participent mieux que d'autres à la vie des saisons.

Plans et photographies enseignent que la rigueur, ici, comme dans la « Cité des Princes-Evêques », devenue le cœur d'une puissante zone industrielle sans cesser d'être un centre de haute culture, atteint à sa fin d'équilibre et de clarté.

Pierre-Louis FLOUQUET.

Les plafonds sont flottants, c'est-à-dire indépendants des murs. Dans ces plafonds sont incorporées les canalisations d'un chauffage par rayonnement du type « Stramax ».

Les châssis des baies sont en acier métallisé et garnis d'un double vitrage isolant « Polyglass ».

Au rez-de-chaussée comme au niveau de la terrasse-solarium, les dallages extérieurs sont en « Schokbéton ».

Les garde-corps ont été composés à l'aide d'une lisse tubulaire en acier (100 × 40), de montants plats de 60 × 15 et de câbles en acier torsadé enrobé de matière plastique transparente pourvus de tendeurs en cuivre. Les mêmes câbles ont été utilisés pour le garde-

A gauche : La salle à manger. — A droite : Le coin de feu dans le living.

Photos Francis-Niffle.

